

























## L'AGENDA



18

**18 et 19 novembre 2016**  
**SALON ACTIONARIA**

Air Liquide sera présent au salon Actionaria au Palais des Congrès de Paris. Rendez-vous stand C19 pour dialoguer avec nos experts métiers ainsi qu'avec les conseillers du Service actionnaires. **Vendredi 18 novembre à 17 heures, Benoît Potier vous donne rendez-vous en Salle Bleue pour échanger sur le Groupe et sa stratégie.**

23

**23 novembre 2016**  
**RÉUNION ACTIONNAIRES**

Le Service actionnaires va à la rencontre des actionnaires individuels à **Londres**.

29

**29 novembre 2016**  
**WEBCONFÉRENCE SUR LE THÈME DE LA TRANSMISSION**

Vous pourrez vous inscrire les semaines précédentes sur le site [airliquide.com](http://airliquide.com), rubrique Actionnaires.

30

**30 novembre 2016**  
**DISPENSE DE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : DATE LIMITE POUR ENVOYER VOTRE ATTESTATION**

Si votre revenu fiscal de référence pour 2015 (mentionné sur votre avis d'impôt sur le revenu reçu en septembre 2016) est inférieur à 50 000 € pour une personne seule ou à 75 000 € pour une imposition commune, vous pouvez bénéficier de la dispense d'acompte de 21 % sur les dividendes à percevoir en 2017. Pour cela, vous devez envoyer à votre teneur de compte avant le 30 novembre 2016 une attestation sur l'honneur relative à votre seuil d'imposition. Passé ce délai, aucune attestation ne pourra être prise en compte, conformément à la loi. Important : cette demande doit être effectuée chaque année.

•

**Décembre 2016**  
**INSCRIVEZ VOS TITRES AU NOMINATIF !**

Si vous êtes actionnaire au porteur, ne tardez pas à envoyer à votre banque une demande de conversion de vos titres au nominatif (pur ou administré). Vous recevrez ainsi la prime de fidélité pour la première fois en 2019. Le formulaire est disponible depuis la rubrique Actionnaires du site [airliquide.com](http://airliquide.com), section « Médiathèque ».

28

**28 décembre 2016**  
**ORDRES DE VENTE**

Pour être comptabilisés sur l'année 2016, les ordres de vente doivent être exécutés au plus tard à cette date.

30

**30 décembre 2016**  
**ORDRES D'ACHAT**

Pour être comptabilisés sur l'année 2016, les ordres d'achat doivent être exécutés au plus tard à cette date, avant 14 heures (fermeture de la Bourse).

15

**Février 2017**  
**PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016**

**Avril 2017**  
**WEBCONFÉRENCE SUR LE THÈME DE LA FISCALITÉ**  
Vous pourrez vous inscrire les semaines précédentes sur le site [airliquide.com](http://airliquide.com), rubrique Actionnaires.



**INTÉGREZ DIRECTEMENT CES RENDEZ-VOUS DANS VOTRE AGENDA ÉLECTRONIQUE depuis [interactions.airliquide.com](http://interactions.airliquide.com)**



### CONTACTEZ-NOUS

- En ligne depuis la rubrique Actionnaires du site [airliquide.com](http://airliquide.com)
- Par courrier **75, quai d'Orsay 75321 Paris Cedex 07**
- Par téléphone

0 800 166 179

Service & appel gratuits



### DÉCOUVREZ L'ESPACE ACTIONNAIRES

Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures  
**75, quai d'Orsay - Paris 7<sup>e</sup>**



### CONSULTEZ VOTRE PORTEFEUILLE D'ACTIONS AIR LIQUIDE OÙ QUE VOUS SOYEZ

Depuis votre **Espace Personnel** accessible sur le site [airliquide.com](http://airliquide.com), rubrique Actionnaires



### RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE

Et votez pour les questions à poser à nos experts dans le prochain numéro sur le site [interactions.airliquide.com](http://interactions.airliquide.com)



### INFORMEZ-VOUS SUR LE GROUPE, RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ

sur le site [airliquide.com](http://airliquide.com)



### SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Sur Twitter  
**@AirLiquideGroup**

Sur la chaîne YouTube  
[youtube.com/AirLiquideCorp](http://youtube.com/AirLiquideCorp)